



Centre de Recherches  
et des Technologies des Eaux  
CERTE



République Tunisienne  
Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

383/22

24 MAI 2022



## Appel à Manifestation d'Intérêt

### MISSION DE DIAGNOSTIC SÉCURITÉ PAR UN ORGANISME D'INSPECTION AGREE & ACCREDITÉ ISO 17020

Le Projet PAQ/CR2S-CERTE, a pour objectif le déploiement d'une démarche de Management de la Qualité en conformité avec les exigences des référentiels internationaux applicables, notamment 9001 version en vigueur pour aller vers une certification selon le référentiel cité.

Peuvent participer à cette consultation pour 1 ou plusieurs lots, tout Organisme d'Inspection inscrit au registre de commerce et ayant les moyens juridiques, techniques et financiers.

L'organisme d'inspection devra justifier les qualifications suivantes :

- être un organisme d'inspection de type B2.
- être agréé par l'état tunisien.
- être accrédité par le TUNAC selon ISO/CEI 17020 v2012
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de l'inspection réglementaire sécurité
- prouvée par des références.
- être disponible pendant la période fixée pour l'exécution de la mission.

L'offre doit contenir :

- une enveloppe extérieure fermée et scellée comportant les pièces administratives :
  - ✓ une lettre au nom du Directeur du CERTE
  - ✓ copie du Registre de Commerce et toute autre pièce administrative nécessaire
  - ✓ Références pertinentes en missions similaires, avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, période d'exécution, état de réalisation
- une enveloppe N°1 contenant l'offre technique et les justificatifs :
  - ✓ description de la méthodologie et du plan de travail proposées pour accomplir la mission
  - ✓ équipe d'intervention
- une enveloppe N°2 contenant :
  - ✓ formulaire de soumission (Annexe 1)

l'offre financière en Dinars Tunisiens comprenant le budget global et détaillée des prestations à effectuer (Annexe 2).

Les soumissionnaires doivent proposer des prix TTC, fermes, non révisable, en chiffres et en toutes lettres.

Les manifestations d'intérêts doivent être soumises directement au Bureau d'Ordre du CERTE durant les horaires de travail (8h 30- 16h30); ou envoyés par voie recommandée, rapide poste ou directement au Bureau d'Ordre du CERTE, au plus tard le **31/05/2022**. **Le cachet du Bureau d'Ordre du CERTE et/ou la poste, fait foi.**

**Les enveloppes doivent obligatoirement porter la mention suivante.**

Centre de Recherches et des Technologies des Eaux / CERTE  
Technopole Borj Cedria - BP 273-8020 Soliman - Tunisie  
**A NE PAS OUVRIR (PAQ/CR2S-CERTE 11/2022)**

